



**Procès-verbal**  
**Réunion du Conseil d'établissement**  
**ÉCOLE SAINT-PIE-X DE MAGOG**

**Cinquième rencontre ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Saint-Pie-X de Magog, tenue le 16 avril 2014 à 18 h 30.**

**Étaient présents :**

Monsieur François Pomerleau	Parent
Madame Audrey Hamel	Parent
Madame Vicky Perron	Parent
Monsieur René Nadeau-Dostie	Parent
Madame Chantal Poulin	Enseignante
Monsieur Serge Goulet	Enseignant
Monsieur Stéphane Gévry	Directeur

**Étaient absentes :** Sylviane Lavigne, Milène Lessard, Véronique Laverdure

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum et nomination d'un-e secrétaire**

Il y a quorum. Chantal Poulin agira à titre de secrétaire.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 16 avril 2014**

**CE 13/14-020**

Suite à l'ajout des points 17.1 et 17.2, Audrey Hamel propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance du 16 avril 2014.

**Adopté à l'unanimité**

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance 19 février 2014**

**CE 13/14-021**

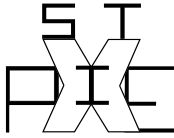
Suite à la correction suivante : enlèvement du nom d'Audrey Hamel sur la liste des personnes présentes et à l'ajout de l'heure de levée de l'assemblée, soit 20h17, François Pomerleau propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 19 février 2014.

**Adopté à l'unanimité**

**4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 19 février 2014**

**Demande de Mme Desgagné**

Patrice Lambert déposera les procès-verbaux et les ordres du jour des réunions du C.É. sur le site internet de l'école.



**Procès-verbal**  
**Réunion du Conseil d'établissement**  
**ÉCOLE SAINT-PIE-X DE MAGOG**

**4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 19 février 2014 (suite)**

**6. Traversée de piétons**

Stéphane a eu une discussion avec la brigadière, et selon elle et lui, elle est bien positionnée à l'endroit actuel.

Programme « *Mon école à pied et à vélo* » : nous voulons participer à ce programme. Stéphane poursuit les démarches en ce sens.

**15.1 Spectacle de magie**

Le contrat avec le magicien Daniel Coutu a été signé et il sera à l'école le 14 mai en avant-midi. Stéphane propose de défrayer le coût de ce spectacle (1 500 \$) avec l'argent de surplus du fond 5.

**5. Période de questions du public**

Aucun.

**6. Profil de compétence des directions d'établissement (consultation)**

Les membres du C.É. sont en accord avec ce qui est stipulé dans le document et François Pomerleau, président du C.É., signe le document.

**7. Journée pédagogique du 18 mai 2015 et service de garde (approbation)**

L'an prochain, la fête des Patriotes ne sera plus un jour férié pour les employés travaillant au sein de la Commission scolaire des Sommets, mais sera une journée pédagogique. Par contre, le service de garde sera quand même fermé.

**CE 13/14-022**

Les membres du C.É. approuvent la décision de fermer le service de garde, le lundi 18 mai 2015.

**Adopté à l'unanimité**

**8. Objectif et principes de répartition des ressources entre établissements (consultation)**

Les membres du C.É. sont en accord avec les règlements, politiques et procédures présentés par Stéphane mais souhaitent que les surplus demeurent à l'école.

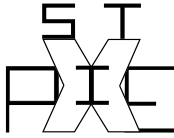
**9. Organisation scolaire 2014-2015**

Avec le nombre d'inscriptions à ce jour, voici l'organisation scolaire proposée :

**Maternelle** = 24 élèves

**1<sup>re</sup> année** = 29    **2<sup>e</sup> année** = 23    Donc une classe de 1<sup>re</sup> à 21, 1 classe de 2<sup>e</sup> à 23 et une classe de 1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup> à 20 (8 de 1<sup>re</sup> année et 12 de 2<sup>e</sup> année)

**3<sup>e</sup> année** = 24    **4<sup>e</sup> année** = 24    **5<sup>e</sup> année** = 18    **6<sup>e</sup> année** = 20



**Procès-verbal**  
**Réunion du Conseil d'établissement**  
**ÉCOLE SAINT-PIE-X DE MAGOG**

**10. Sortie à Jouvence**

Le C.É. veut conserver l'activité Jouvence car celle-ci fait partie des « couleurs » de l'école. Par contre, les membres du C.É. sont d'accord pour limiter cette sortie à une fois tous les trois ans.

**11. Sorties éducatives (approbation)**

**CE 13/14-023**

Les membres du C.É. approuvent les sorties suivantes :

24 avril, classes de Patrice et Chantal : théâtre Léonard St-Laurent, Sherbrooke (cout 13 \$);

15 mai et 6 juin, classe de Patrice : baignade à la piscine de la Ruche (cout 2,75 \$);

11 juin, classes de Patrice et Christine : sortie à vélo (cout 2 \$);

13 juin, toutes les classes : spectacle du Cirque des Étoiles à Magog (cout 5 \$);

17 juin, classes de Christine, Karina et Patrice : Mine de Capelton (cout 23 \$).

**Approuvé à l'unanimité**

**12. Levées de fonds et fonds individuels des élèves**

La vente de fromages a été un succès et la distribution se fera le jeudi 17 avril en après-midi.

Concernant les fonds individuels des élèves, Stéphane explique ce que représente, pour les enseignants et la secrétaire, la gestion des fonds individuels et exprime le désir de mettre un terme à cette pratique. Vicky Perron suggère d'utiliser la caisse scolaire pour effectuer les dépôts.

Le sujet devra être discuté à l'intérieur de l'équipe-école et une solution sera proposée ultérieurement.

**13. Information des représentants des enseignants**

Chantal Poulin présente le projet « *Lire pour l'avenir* ».

**14. Information de la responsable du service de garde**

Véronique Laverdure est absente.

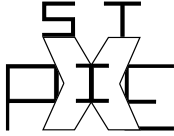
**15. Informations de la direction**

**15.1 Budget**

Stéphane présente la phase II du budget : l'achat d'un TNI pour le service de garde, la peinture de la classe de Chantal Poulin, l'achat d'une laveuse de plancher automatique.

**15.2 Cogeco**

Stéphane a deux disques du reportage de Cogeco à notre école. La petite vidéo sera présentée au personnel le 5 mai et les enseignants transmettront le lien internet aux parents.



**Procès-verbal**  
**Réunion du Conseil d'établissement**  
**ÉCOLE SAINT-PIE-X DE MAGOG**

**15.3 Ressources matérielles**

Les fenêtres des locaux du côté cour pourraient être munies de pellicules pour diminuer la chaleur du soleil. Des démarches sont en cour.

Les travaux au niveau du solage seront reportés.

**15.4 Pédagogie**

Les enseignants seront libérés le 29 avril prochain afin de discuter et prendre position relativement au code de correction et à la constance orthographique. Les styles d'écriture seront aussi abordés.

**16. Correspondance**

François Pomerleau demande aux parents s'ils veulent participer à la soirée du Gala des bénévoles. Ceux qui le désirent confirmeront leur présence plus tard.

**17. Affaires nouvelles**

**17.1 Campagne de financement d'un élève**

Vicky Perron demande la permission pour que son fils vende du pain au personnel de l'école dans le cadre d'une campagne de levée de fonds pour un voyage en première secondaire. Les membres du C.É. sont d'accord.

**17.2 Déneigement**

René Nadeau-Dostie demande à Stéphane s'il est satisfait des services de déneigement de cette année. La réponse est oui.

**18. Prochaine rencontre**

La dernière rencontre de l'année des membres du C.É. aura lieu le 4 juin à 17h30 au St-Hubert à Magog.

**19. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 21h11.

**François Pomerleau, président**

**Stéphane Gévry, directeur**